

MAIRIE
DE COURTOMER
77390

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 07 JUIN 2021

NOM	Fonction	Présent	Absent (e)	Donne Pouvoir
Jocelyne VANESON	Maire	X		
Valérie ESQUER	Maire-adjoint	X		
Cyril BAZZOLI	Maire-adjoint	X		
Annick LEPAGE	Maire-adjoint	X		
Sandrine AVINO	Conseiller		X	
Carol CABUT	Conseiller	X		
Céline COCHELIN	Conseiller	X		
Benjamin DROCOURT	Conseiller		X	
Antoine DUVEY	Conseiller	X		
Simplice Albert LUBIN	Conseiller		X	
Hervé MENARD	Conseiller		X	
Thierry PERRON	Conseiller	X		
Magali PHILLIPE	Conseiller	X		
Olivier TAISNE	Conseiller	X		
Stéphane VAURY	Conseiller	X		
SOIT	15	11	4	

Le procès-verbal de la réunion du 01 février 2021 est adopté à l'unanimité des présents.

Secrétaire de séance : Carol CABUT

La séance est ouverte à : 20H30

DECISION N°01/062021 DU 03 juin 2021 – Réalisation d'une ligne de trésorerie

Vu le Code Général des collectivités Territoriales, et notamment l'article L2122622 ;

Vu la délibération n°42/2020 du Conseil Municipal du 08 septembre 2020 ayant accordé délégation au Maire pour assurer la gestion des affaires administratives et comptables les plus courantes, notamment les lignes de trésorerie ;

Considérant la demande de versement de notre subvention DETR en attente pour la réalisation d'une bâche incendie,

Considérant la nécessité de souscrire une ligne de trésorerie,

Le Maire de CORTOMER,

DECIDE

Article 1

De demander auprès de la Caisse d'Epargne ile de France l'ouverture d'une ligne de trésorerie dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant :	50 000€
Durée :	12 mois
Taux d'intérêt :	Taux fixe de 0.30 %
Mise à disposition de capital :	Par crédit d'office en J pour une demande en J-1 avant 16h30 (pas de montant mini)
Remboursement des fonds :	Par débit d'office pour une demande en J-1 avant 16h30 (pas de montant mini)
Périodicité de paiement des	
Intérêts :	Chaque mois civil par débit d'office
Calcul des intérêts :	Base de calcul Exact/360
Frais de dossier :	250 euros
Commission d'engagement néant :	Néant
Commission de gestion :	Néant
Commission de mouvement :	Néant
Commission de non-utilisation :	0.08 % de la différence entre le montant de la ligne et l'encours quotidien moyen
Commission de multi-index :	Néant

Article 2

Designier seul tous documents contractuels nécessaires à la mise en place de cette ligne de trésorerie

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance levée à 21H40